

ANNEXE VIII

**modèle applicable aux déclarations collectives
dans les départements à scrutin majoritaire**

ELECTION DES SENATEURS

(scrutin du 23 septembre 2001)

DECLARATION DE CANDIDATURE

RECEPISSE DEFINITIF

Le Préfet d.....

Vu le titre IV du livre II du code électoral,

Vu le reçu provisoire de déclaration de candidature délivré à

M. (1)

le 2001 à heures

Donne à M. (1) récépissé définitif de la

déclaration de candidature qu'il a déposée au nom d'une liste intitulée

(2) et composée de :

M. (3) ayant désigné pour remplaçant éventuel

M. (4)

M. (3) ayant désigné pour remplaçant éventuel

M. (4)

Fait à, le 2001 à heures

Le Préfet,

(1) Nom et prénoms de la personne ayant déposé la liste (mandataire)

(2) Le cas échéant, titre de la liste

(3) Nom et prénoms du candidat

(4) Nom et prénoms du remplaçant